

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP-COORDO REP-LA ROSE
	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur REP – 50% Postes vacants : - Circonscription La Rose : Réseau Giono
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes des réseaux d'éducation prioritaire (inspecteurs du premier degré et chefs d'établissements).
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La fonction de coordonnateur REP a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	MISSIONS	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1^{er} et 2nd degrés). - Accompagner les équipes d'école et de collège. - Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. - Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux. - Élaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. - Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. - Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'État, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. - Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} degré comme 2nd degré. - Capacité à travailler en équipe. - Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés. - Savoir adopter le bon positionnement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	NOMINATION	Poste à temps partiel (50%). L'enseignant est nommé à titre provisoire. Poste faisant l'objet d'un nouvel appel à candidature pour la rentrée 2023
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par mail à ce.0131309c@ac-aix-marseille.fr avant le jeudi 7 juillet.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale.
	CONTACT	Laurent Escande, inspecteur de l'éducation nationale ce.0131309c@ac-aix-marseille.fr